

# Réseaux sociaux numériques : comment renforcer l'engagement citoyen ?

## Déclaration du groupe de l'UNSA

L'engagement citoyen souffre-t-il de l'irruption des réseaux sociaux numériques dans nos vies, dans nos liens collectifs, dans notre appréhension du monde ? Ces réseaux, altèrent-ils les prises de conscience, affaiblissent-ils la pleine citoyenneté ou, au contraire, constituent-ils des outils, des leviers plus efficaces ou pour le moins complémentaires de modalités plus familières de mobilisation ou d'implication ?

L'Unsa se félicite que le CESE se soit auto saisi de cette problématique tant les fantasmes, les clichés ou les peurs dénaturent la réalité de ce qui constitue désormais une évolution majeure dans nos sociétés.

S'il est vrai que les questions de déontologie, de vérification des contenus et des sources, d'utilisation responsable de l'outil doivent être posées, il serait naïf de penser que les méthodes traditionnelles utilisées jusqu'ici, ne souffraient d'aucune manipulation...

L'avis fait la part des choses et c'est là tout son intérêt. Il montre avec netteté que les réseaux sociaux numériques, au-delà de leurs failles, favorisent et amplifient même l'engagement citoyen car ils permettent de rassembler, autour d'objets communs, des personnes dont, par exemple, le seul éloignement géographique n'aurait pas permis la rencontre et donc la mobilisation.

Pour autant, ce monde virtuel ne place pas chacun sur le même pied d'égalité. Il ne gomme en rien les différences sociales ou culturelles et via des algorithmes qui nous échappent, a plutôt tendance à faire que ceux qui se ressemblent s'assemblent, et cela en nous suivant à la trace. Les informations ainsi laissées permettent de nous profiler. Là encore l'avis pointe fort justement ces sujets.

Dès lors que l'on parle de citoyenneté, la question de l'égalité d'accès à internet est posée. La nécessité d'un maillage sans faille et de la multiplicité des points d'accès gratuits est en effet un enjeu démocratique. Tout comme la question de la formation des jeunes, comme celle des salariés et bien sûr des formateurs qui sont notamment les enseignants.

L'avis, à juste titre, pose la question de la modération des réseaux sociaux en l'inscrivant dans le cadre républicain de la citoyenneté. Des exemples à foison montrent combien de dérives de toutes natures infestent les réseaux sociaux. Ainsi la question des modalités de signalement, de leur standardisation, de leur facilitation et bien sûr de leur traitement sur des bases éthiques sont-elles posées. Là encore l'avis fait des propositions utiles de régulation.

Les autres propositions s'inscrivent toutes dans un cadre démocratique de transparence, de droit et d'éthique et montrent que nous ne devons pas être dupes de l'utilisation, voire de la

manipulation, dont font l'objet les internautes à la merci de quelques prestataires omniprésents et à visée économique. De même, et c'est important pour l'Unsa, l'impact environnemental du web social est, à juste titre, traité dans cet avis dans le cadre d'une vision systémique de ce dossier.

Pour conclure, l'Unsa voudrait appuyer l'idée de la création d'un prix destiné à valoriser et encourager les initiatives remarquables d'engagement via les réseaux sociaux. À un moment où le CESE cherche un souffle nouveau, cela pourrait constituer une initiative en conformité avec notre propre mission d'engagement de la société civile et pourrait répondre à notre volonté d'inscrire résolument le CESE dans les évolutions de la société.

L'Unsa a voté l'avis.